



# COMPTE ÉPARGNE PLACEMENT DOUBLEMENT GAGNANT

PRIVATE BANKING | ASSET MANAGEMENT



**Banque Cantonale  
du Valais**



Vous souhaitez placer votre capital à moyen ou long terme et bénéficier d'un taux d'intérêt particulièrement avantageux sur votre épargne tout en diversifiant et en profitant d'opportunités de rendements supérieurs? Alliant sécurité et rendement, le compte épargne placement BCVs est la prestation adaptée à vos attentes.



## Fonctionnement

Vous disposez d'un capital sur un compte privé ou épargne traditionnel? Vous souhaitez bénéficier d'un certain rendement malgré le contexte parti-

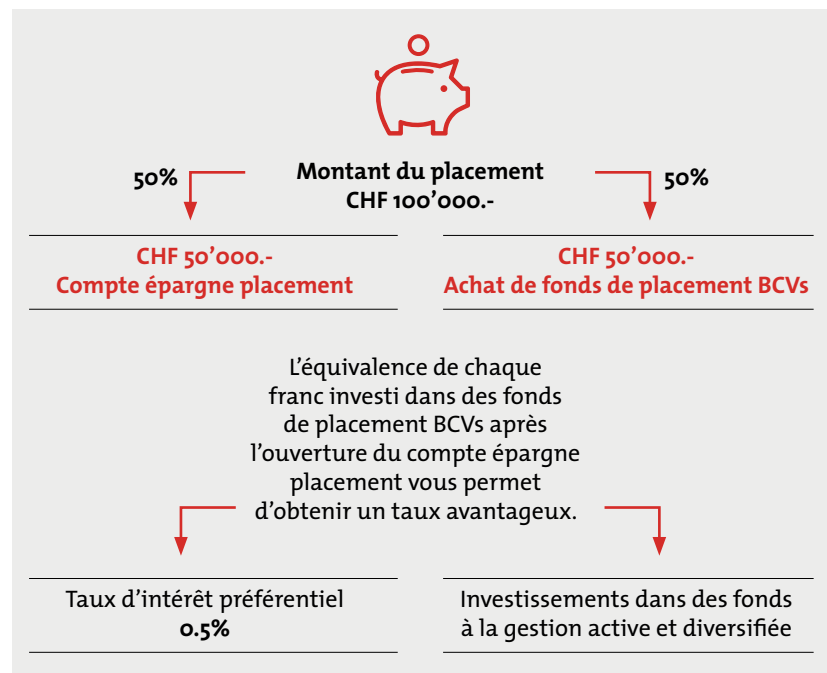
culier et persistant des taux d'intérêts négatifs? En investissant une partie de ces avoirs dans des fonds de placements BCVs, vous bénéficiez d'un

taux d'intérêts particulièrement avantageux sur votre compte épargne placement.



## Exemple

Votre compte privé présente un solde de CHF 150'000.-. Vous souhaitez placer CHF 100'000.- et conserver uniquement CHF 50'000.- sur votre compte privé pour vos dépenses courantes. Voici le fonctionnement du compte épargne placement :



## Les avantages

- Taux d'intérêt avantageux sur le capital d'épargne correspondant à l'investissement en fonds de placements BCVs
- Investissements dans des fonds de placement actifs et diversifiés
- Aucune contrainte :
  - Les avoirs du compte épargne placement restent disponibles
  - Des parts de fonds de placement peuvent être achetées / vendues en tout temps

## Taux et conditions du compte épargne placements

<b>Client</b>	Personne physique dès 18 ans
<b>Monnaie</b>	CHF
<b>Taux d'intérêts jusqu'à CHF 500'000.-</b>	0.5% jusqu'à concurrence du montant investi en fonds de placement BCVs de classe A 0.010% sur le montant dépassant la somme investie en fonds de placement BCVs
<b>Au-delà de CHF 500'000.-</b>	0.0%
<b>Limitation compte</b>	Maximum un compte par client
<b>Conditions de retrait</b>	Fr. 50'000.- par année; au-delà préavis de six mois
<b>Frais de gestion du compte</b>	La gestion du compte est gratuite jusqu'à 24 écritures par an
<b>Relevé de boucllement annuel- attestation fiscale</b>	Gratuit
<b>Impôts anticipés</b>	35% du revenu des intérêts

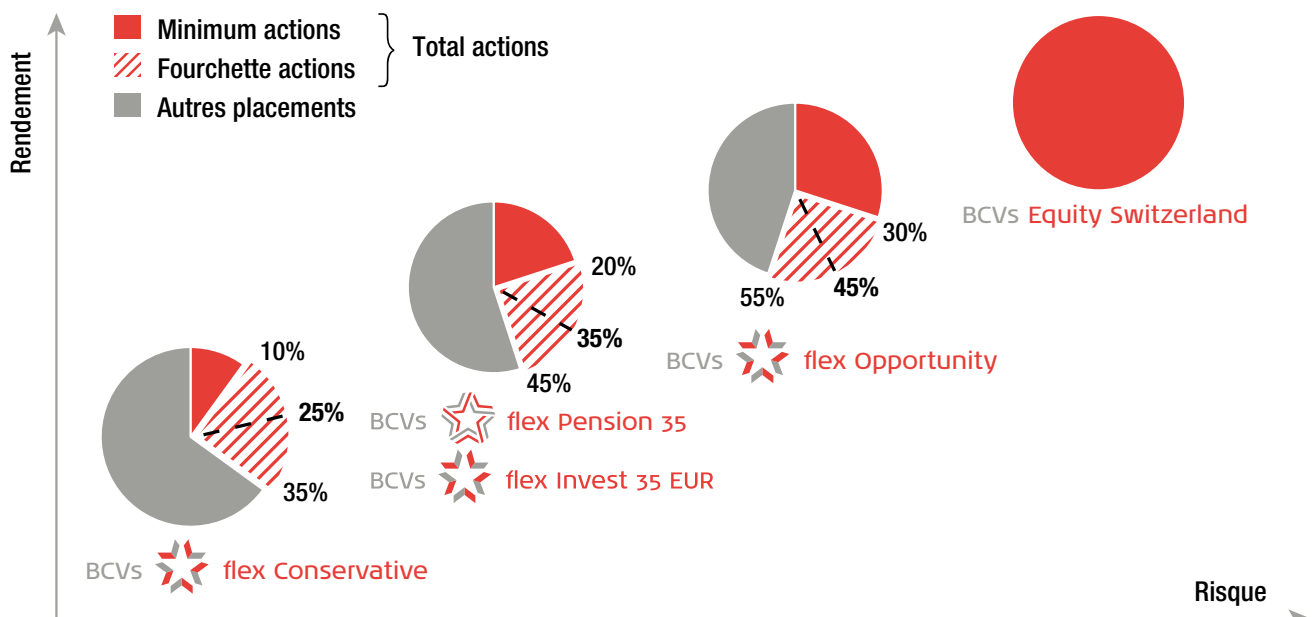
## Gamme de fonds de placement BCVs flex

Le style de gestion moderne et novateur des fonds BCVs flex se caractérise par la capacité d'adaptation rapide à l'environnement de marché toujours plus complexe et changeant. La gestion de la part «actions» se fait à l'intérieur de larges fourchettes. Le département Asset Management de la BCVs modifie, en fonction d'indicateurs de risques et de tendances de marché, la part «actions» du fonds. Lorsque les indicateurs sont au vert,

cette part «actions» peut ainsi être augmentée jusqu'à 10% par rapport à la part «actions» en principe appliquée (allocation de référence). Au contraire, dans un environnement négatif, les actions sont réduites de façon plus marquée encore, jusqu'à 15% par rapport à l'allocation de référence.

Sur le plan de la gestion obligataire, le niveau historiquement bas des rendements induit des rémunérations

faibles pour les investisseurs. Dans une phase de hausse des taux d'intérêts, les placements obligataires subiront des baisses plus ou moins marquées. Dans ce domaine, les fonds BCVs flex offrent les avantages d'une gestion flexible, complétée par des possibilités de diversification plus importantes, au travers notamment de produits alternatifs.





## A votre service

### Ensemble vers l'objectif

Des produits de premier ordre et un conseil compétent constituent la base d'un placement performant.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller BCVs



**0848 765 765**



Brochure non contractuelle. Ce document a un but d'information, il n'est ni un prospectus ni un prospectus simplifié (KIID). Il ne constitue pas un appel d'offre, ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation d'investissement. Les rapports annuels et semestriels, les prospectus, les règlements de gestion et les KIID des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès du gestionnaire / distributeur ([www.bcvs.ch](http://www.bcvs.ch)), de la direction de fonds respectivement du représentant des fonds en Suisse ([www.gerifonds.ch](http://www.gerifonds.ch)) / service de paiement [www.bcvs.ch](http://www.bcvs.ch). Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles ou futures, ni ne tiennent compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.